

■ **C. LECOMTE Sàrl Electricité & Télécom**, à Carouge (G.E.), exploitation d'une entreprise générale d'électricité, etc. (FOSC du 15.12.2000, p. 8565). Moeckli Marcel n'est plus associé, ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 19'000 a été cédée à Lecomte Christian, de France, à Genève, nouvel associé pour une part de CHF 19'000. Le Capital social est porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par élévation de la valeur nominale de la part de Lecomte Christian de CHF 19'000 à CHF 99'000. La société est transformée en société anonyme conformément au bilan de transformation du 12-04-2002. Par conséquent sa raison sociale devient: **LECOMTE SA**. Le capital social, entièrement couvert, est converti en capital-actions. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Nouveaux statuts du 12.04.2002. Administration: Lecomte Josiane, jusqu'ici associée gérante, maintenant domiciliée à Genève, est administratrice unique avec signature individuelle. Signature individuelle a été conférée à Lecomte Christian, jusqu'ici associé, nommé directeur. Procuration collective à deux avec le directeur a été conférée à Constantino Miguel, du Portugal, à Plan-les-Ouates, et Perego Fabio, d'Italie, à Versoix. Réviseur: Cofactoring SA, à Genève.

Journal no 4508 du 29.04.2002  
(00457022 / CH-660.1.647.998-0)